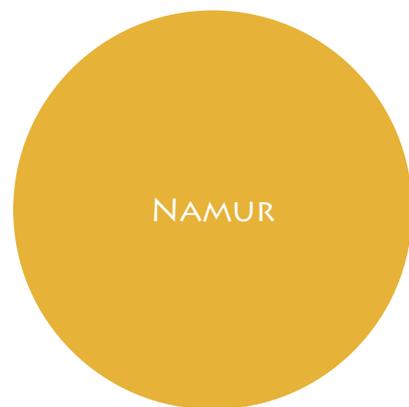
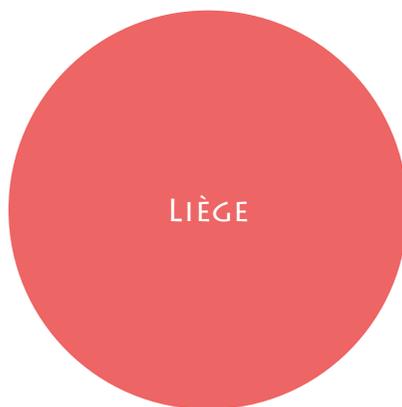


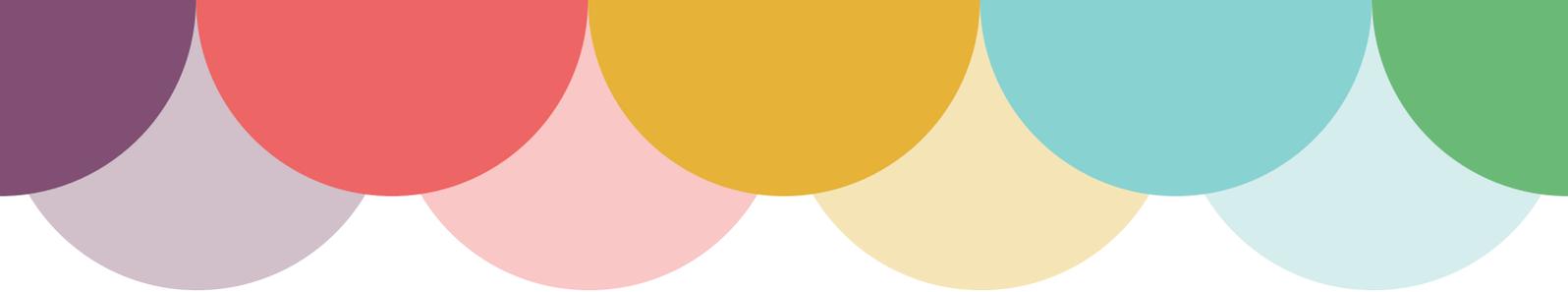


Association des Provinces wallonnes

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2017





SOMMAIRE

L'ASSOCIATION	p. 3
L'APW EST CONSULTÉE	p. 7
L'APW EST REPRÉSENTÉE	p. 8
L'APW SE RÉUNIT	p. 10
L'APW COORDONNE	p. 14
L'APW PARTICIPE	p. 17
LES SUPPORTS D'INFORMATION	p. 18
EN BREF...	p. 19



L'ASSOCIATION

Créée en 1991, l'asbl «Association des Provinces wallonnes» a pour but d'assurer, aux cinq provinces wallonnes (Brabant wallon, Hainaut, Liège, Luxembourg et Namur), tous les services qui peuvent les aider à remplir leurs missions, d'assurer la promotion de l'Institution provinciale ainsi que la défense de son autonomie.

Son équipe

Sous la Présidence de Paul-Émile Mottard, Député provincial liégeois, le Secrétariat de l'Association est composé de :

Annick Bekavac, Directrice
Mélanie Bouffioux, Assistante de Direction
Bruno de Viron, Conseiller
Quentin Delhaye, Conseiller
Hélène Schamps, Juriste

Son Bureau

Le Bureau est composé du Président (Paul-Émile Mottard) et de cinq Vice-présidents choisis par l'Assemblée générale: Mathieu Michel (Brabant wallon), Serge Hustache (Hainaut), Katty Firquet (Liège), Thérèse Mahy (Luxembourg) et Jean-Marc Van Espen (Namur). Un membre représentant Ecolo est aussi invité en tant qu'observateur (Marc Hody).

Le Bureau a pour missions de se prononcer sur des questions urgentes relevant de la compétence du Conseil d'administration auquel il est tenu de faire rapport, ainsi que d'exécuter les délégations qu'il reçoit dudit Conseil.

Son Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de l'APW s'est réuni les 7 mars, 9 mai, 4 juillet, 25 septembre et 22 novembre 2017. Il est composé de 26 membres désignés à la proportionnelle des groupes politiques démocratiques, à savoir:

Pour le Brabant wallon :

Mathieu Michel, Président du Collège
Isabelle Kibassa-Maliba, Députée
Dominique de Troyer, Présidente du Conseil
Benoît Thoreau, Conseiller
Annick Noël, Directrice générale

Pour le Hainaut :

Serge Hustache, Président du Collège
Annie Taulet, Députée
Yves Lardinois, Député (qui a démissionné en cours d'année)
Gérald Moortgat, Député
Albert Depret, Conseiller

Observateur:
Patrick Mélis, Directeur général

Pour Liège :

Katty Firquet, Députée
André Denis, Député
Robert Meureau, Député
Dominique Drion, Conseiller
Marc Hody, Conseiller

Observatrice:
Marianne Lonhay, Directrice générale

Pour le Luxembourg :

Patrick Adam, Président du Collège
Thérèse Mahy, Députée
Bernard Moinet, Député
Anne Laffut, Conseillère
Xavier Kroëll, Conseiller

Observateur:
Pierre-Henry Goffinet, Directeur général

Pour Namur :

Jean-Marc Van Espen, Président du Collège
Geneviève Lazon, Députée
Philippe Bultot, Député
Yvan Petit, Conseiller
Dominique Notte, Conseiller

Observateur:
Valéry Zuinen, Directeur général

Son Assemblée générale

Une Assemblée générale ordinaire s'est tenue le 9 mai 2017. Elle a, notamment, approuvé les comptes 2016 et le budget 2017 de l'Association et donné décharge aux administrateurs. Outre les membres du Conseil d'administration, l'Assemblée générale de l'APW comprend les membres suivants (les Gouverneurs Gilles Mahieu, Tommy Leclercq, Hervé Jamar, Olivier Schmitz et Denis Mathen ainsi que les Directeurs généraux - hormis Annick Noël - sont observateurs):

Pour le Brabant wallon :

Tanguy Stuckens, Député
Marc Bastin, Député
Anne Masson, Conseillère
Françoise-Florence Michel, Conseillère
Anne Dorselaer, Conseillère
Sophie Keymolen, Conseillère
Pierre Boucher, Conseiller

Pour le Hainaut :

Fabienne Capot, Députée
Charlyne Moretti, Présidente du Conseil
Philippe Dupont, Conseiller
Pierre Vèche, Conseiller
David Lavaux, Conseiller
Armand Boite, Conseiller
Emile Van Aelst, Conseiller

Pour Liège :

Muriel Brodure-Willain, Députée
Claude Klenkenberg, Président du Conseil
Gérard Georges, Conseiller
José Spits, Conseiller

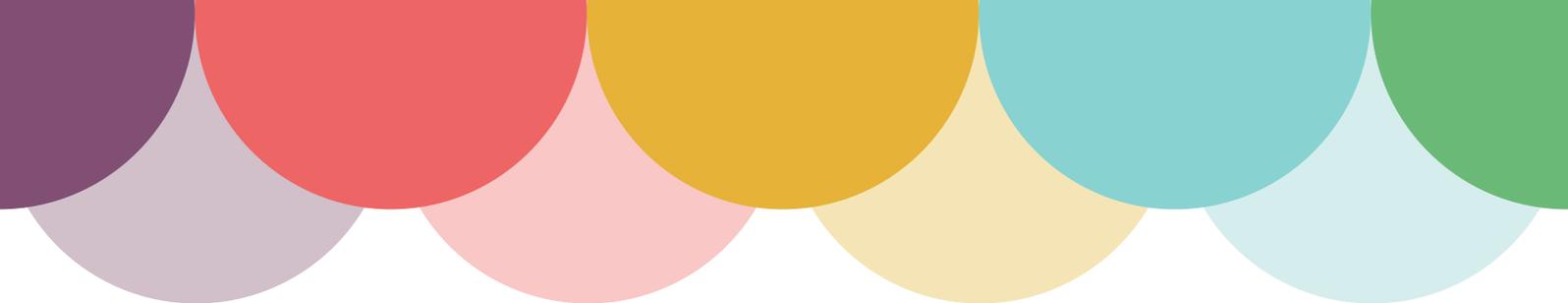
En attente du remplacement de Georges Pire et de Fabian Culot

Pour le Luxembourg :

Nathalie Heyard, Députée
Jean-Marie Meyer, Président du Conseil
Carmen Ramlot, Conseillère
Elie Deblire, Conseiller
Vincent Wauthoz, Conseiller
Francis Steifer, Conseiller

Pour Namur :

Coraline Absil, Députée
Luc Delire, Président du Conseil
Maryse Robert, Conseillère
Etienne Bertrand, Conseiller
Philippe Carlier, Conseiller
Georges Balon-Perin, Conseiller



Ses missions

Étude de questions générales, examen de problèmes soumis par ses membres et recherche de documentation (notamment en matière juridique).

Remise d'avis aux Gouvernements wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur des thèmes d'intérêt provincial.

Organisation de groupes de travail interprovinciaux en vue de coordonner et de mettre en exergue les actions provinciales.

Mise en place de moyens de communication destinés à mieux faire connaître les provinces et leurs actions (www.apw.be, Cinq à la Une, brochures et spots divers).

Développement et animation de secteurs d'activités particuliers.

Organisation de journées/matinées d'étude thématiques.

Représentation des provinces wallonnes au sein d'organes ou commissions consultatifs mis en place par la Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles ou l'État fédéral.



L'APW EST CONSULTÉE

En 2017, l'APW a remis des avis portant sur :

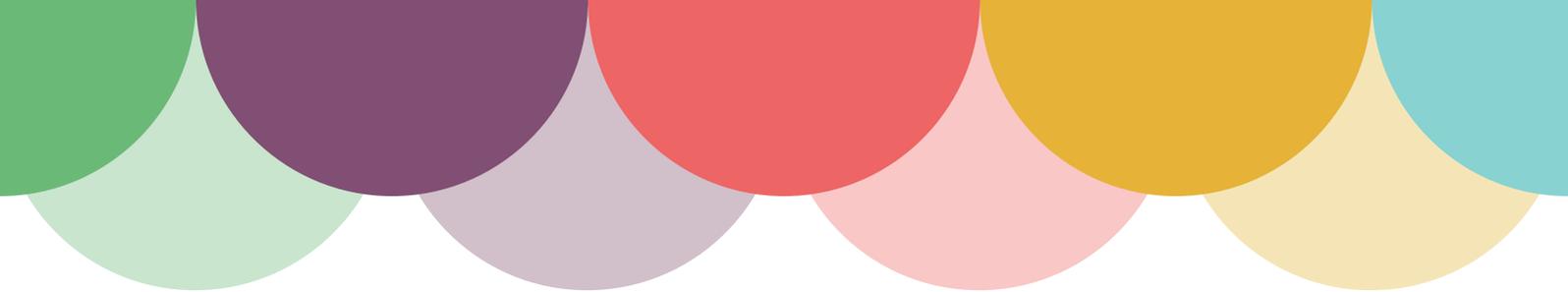
- le projet d'accord de coopération entre la Région wallonne et la Communauté germanophone concernant l'organisation des élections locales du 14 octobre 2018 sur le territoire de la région de langue allemande ;
- l'avant-projet de décret modifiant certaines dispositions du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation et certaines dispositions de la loi organique des CPAS du 8 juillet 1976 en vue d'améliorer le fonctionnement et la transparence des pouvoirs locaux ;
- l'avant-projet de décret relatif à la pérennisation des emplois créés dans le cadre du dispositif des aides à la promotion de l'emploi et à la création de nouveaux postes de travail répondant à des besoins de sociétés prioritaires ;
- l'avant-projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération entre la Région de Bruxelles-Capitale, la Région flamande et la Région wallonne relatif aux communautés religieuses locales reconnues de cultes reconnus, dont le ressort territorial s'étend sur le territoire de plus d'une région ;
- l'avant-projet de circulaire relative à l'élaboration des budgets provinciaux pour l'année 2018 ;
- le projet modifié de circulaire relative à l'élaboration des budgets provinciaux pour l'année 2018 ;
- l'avant-projet de décret visant à renforcer la gouvernance et la transparence dans l'exécution des mandats publics au sein des structures locales et supra-locales et de leurs filiales ;
- le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 15 mai 2014 portant exécution du décret du 28 novembre 2013 relatif à la performance énergétique des bâtiments ;
- l'avant-projet de décret modifiant le titre VII du livre 1er de la 2e partie du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé relatif à l'aide aux gens du voyage ;
- l'avant-projet de décret modifiant certaines dispositions du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation visant à encadrer la gouvernance et l'éthique en Wallonie.



L'APW EST REPRÉSENTÉE

L'APW est représentée dans les organes suivants :

- Centre d'Action touristique des Provinces wallonnes (CATPW) ;
- Comité C;
- Comité d'avis visé à l'article d.233bis-9 du Code de l'Eau ;
- Comité de gestion de l'ORPSS ;
- Comité de gestion de l'Égalité des chances;
- Comité de suivi des programmes opérationnels convergence et compétitivité régionale et emploi 2007 - 2013 (FEDER) ;
- Commission de Promotion de la Santé à l'école ;
- Commission des marchés publics (Fédéral) ;
- Commission des marchés publics (Région wallonne) ;
- Commission nationale pour les Droits de l'Enfant ;
- Confédération européenne des Pouvoirs locaux intermédiaires (CEPLI) ;
- Conseil régional de la Formation (CRF) ;
- Coopération Wallonie - Champagne-Ardenne (groupe de travail technique santé, habitat, service aux citoyens) ;
- Ecole d'Administration publique Wallonie-Bruxelles ;

- 
- Intercommunale de Mutualisation en matière informatique et organisationnelle (IMIO) ;
 - Observatoire des Politiques culturelles (OPC) ;
 - Pôle Ruralité.

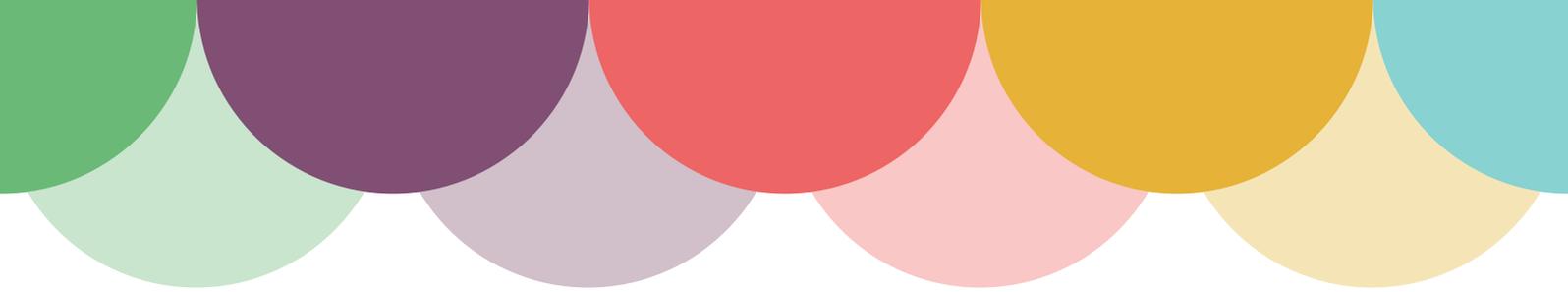


L'APW SE RÉUNIT

Groupes de travail thématiques

L'APW organise fréquemment des groupes de travail interprovinciaux en vue de coordonner et de mettre en exergue les actions provinciales. Ceux-ci, réunissant des fonctionnaires provinciaux techniciens, permettent également l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre provinces. Il s'agit, en 2017, de :

- Cours d'eau non navigables,
- Culture,
- Égalité des chances,
- Fonctionnaires sanctionneurs,
- Formation,
- Indicateurs-experts,
- Relations internationales,
- Ressources humaines,
- SAMI/LPI,
- Santé et social,
- Tourisme,
- Vereniging van de Vlaamse Provincies (VVP).



Focus

- **CEPLI**

La Confédération européenne des Pouvoirs locaux intermédiaires (CEPLI) regroupe les associations nationales des collectivités locales de niveau intermédiaire en Europe.

La CEPLI collabore activement aux travaux du Comité des Régions et du Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe.

Le GT de la CEPLI s'est réuni à 4 reprises à Bruxelles et à une reprise à Paris.

Pendant cette période, le GT de la CEPLI a assuré une veille permanente sur les dossiers d'actualité et les réformes qui concernent les pouvoirs locaux en Europe.

Le GT a également travaillé à la préparation et à l'animation de la conférence politique, organisée en ce début d'année 2018 conjointement avec le Comité des Régions, sur la Politique de Cohésion.

Enfin, Monsieur Paul-Emile Mottard, Président de la CEPLI, a rencontré le Président du Comité des Régions le 6 décembre. Cette réunion a permis de réitérer la volonté de la CEPLI de renforcer ses liens avec le Comité des Régions.

- **Égalité des chances**

En 2017, diverses réunions se sont tenues entre les Provinces, l'APW et les entités fédérées en vue de trouver un accord permettant de poursuivre le soutien à la politique locale d'égalité des chances et ce, suite à la dénonciation de l'accord de coopération existant par la Secrétaire d'Etat en charge de l'Égalité des chances, Elke Sleurs.

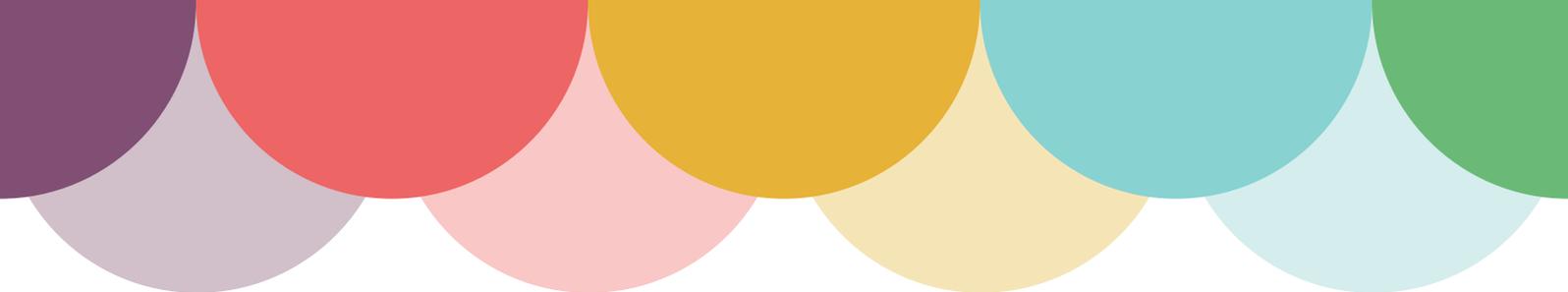
En juin dernier, suite à ces rencontres, un premier protocole d'accord a été signé par toutes les parties prenantes, définissant les missions de chacun ainsi que les montants alloués par les entités fédérées aux Provinces.

Des réunions auront encore lieu en 2018 afin de déterminer la suite qui sera réservée à ce texte.

- **Fonctionnaires sanctionneurs**

Le 10 mars 2017 s'est tenue une journée d'étude consacrée aux sanctions administratives communes. L'occasion, pour les personnes et institutions concernées (zones de police, communes, agents constatateurs, fonctionnaires sanctionneurs, parquet...), d'échanger sur leurs pratiques et de voir comment est gérée cette politique ailleurs en Wallonie et à Bruxelles.

Le déroulé de cette journée est détaillé plus loin dans le présent rapport et les actes du colloque sont en ligne sur le site Internet de l'Association : www.apw.be.



- **Formation**

- **Cycle de formation CoDT**

- Le 1er juin 2017, le nouveau Code du Développement territorial (CoDT) est entré en vigueur et a réformé les principes, procédures et outils de la politique urbanistique wallonne.

- L'Association des Provinces wallonnes et l'Union des Villes et Communes de Wallonie, en collaboration avec les écoles provinciales d'administration, ont organisé un cycle de trois journées de formation afin de préparer les directeurs de services et agents des administrations locales aux changements introduits par le CoDT.

- Les formations se sont déroulées de manière décentralisée dans les cinq Provinces durant les mois de mars et avril 2017.

- **Formation aux métiers de la sécurité**

- Le Ministre fédéral de l'Intérieur a lancé un grand projet de réforme de l'enseignement policier dont l'objectif est d'assurer une meilleure reconnaissance des diplômés et une nouvelle organisation du cadre de la formation assurée par les académies provinciales de police.

- L'Association des Provinces wallonnes est associée aux travaux de mise en œuvre de la réforme et pilote un groupe de travail chargé de réfléchir à une nouvelle structure pour les différents acteurs de la formation des policiers.

- La réforme devrait s'étendre, ensuite, aux autres métiers de la sécurité.

- Dans le même temps, l'APW a opéré une réorganisation de ses groupes de travail afin d'assurer une plus grande cohérence entre secteurs de la formation assurée par les Provinces : métiers de la sécurité, écoles d'administration.

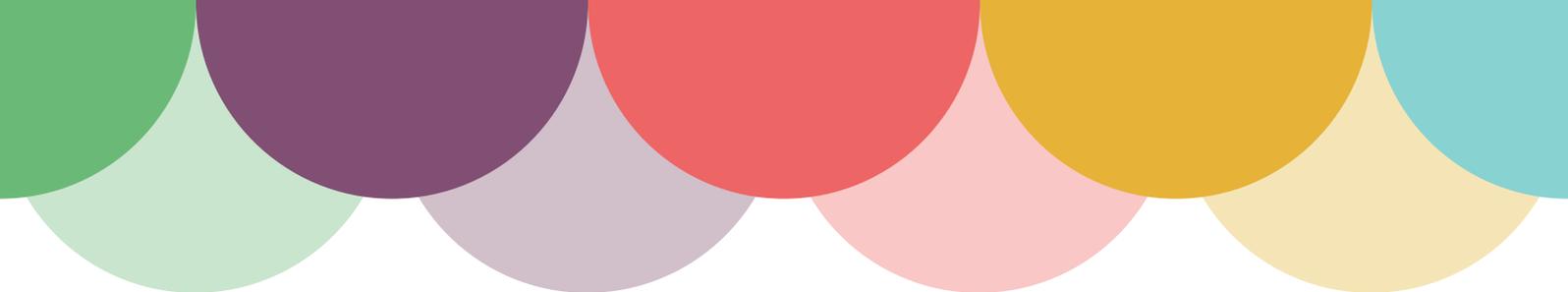
- **Santé et social**

- Dans le cadre de la DPR et du transfert de compétences organisé par la sixième réforme de l'Etat, les Provinces ont proposé d'accompagner la politique wallonne dans ces matières.

- Ainsi, le groupe de travail a réalisé un document à l'attention de l'AVIQ (Agence pour une vie de qualité), présentant les actions provinciales en matière de Santé.

- Par ailleurs, l'APW et, à travers elle, les Provinces ont été sollicitées pour participer aux divers groupes de travail mis en place par l'AVIQ dans le cadre de l'opérationnalisation du Plan wallon de Prévention et de Promotion de la Santé.

- Pour ce qui concerne la politique sociale, l'APW et les Provinces ont signé un protocole d'accord avec la Communauté française et la Région wallonne relatif à la politique locale pour l'égalité des femmes et des hommes (voir précédemment).



- **Tourisme**

Le deuxième semestre a été consacré aux négociations visant à la dissolution du Centre d'Action touristique des Provinces wallonnes (CATPW) souhaitée par le Gouvernement wallon.

Dans sa note du 28 septembre 2017, celui-ci a proposé de transférer les activités de l'asbl CATPW à l'asbl Wallonie Belgique Tourisme (WBT) au 1er juillet 2018.

Ainsi, le Gouvernement wallon a décidé de mettre en place un groupe de travail composé des Députés provinciaux en charge du Tourisme et des représentants du Ministre-Président, du Ministre de l'Emploi, du Ministre du Tourisme et de la Ministre des Pouvoirs locaux, afin d'évaluer les impacts budgétaires de l'évolution de l'asbl pour chacune des parties.

Une réunion du CA du CATPW s'est tenue le 22 novembre et a abouti à l'envoi d'un courrier au Ministre Collin attirant sa particulière attention sur la nécessité de maintenir l'emploi des 11 agents (6 à La Roche et 5 dans les Fédérations touristiques provinciales).



L'APW COORDONNE

Chaque année, l'APW organise l'opération Place aux enfants ainsi qu'une ou plusieurs journées/matinées d'étude thématiques. En 2017, elle a également commandé une étude universitaire sur les hypothèses d'avenir des Provinces wallonnes.

L'étude sur les hypothèses d'avenir des Provinces wallonnes

En mars 2017, le Conseil d'administration de l'APW a décidé de faire réaliser une étude universitaire permettant d'envisager les hypothèses d'avenir des Provinces wallonnes. L'objectif était d'aborder la question de la suppression ou du maintien de l'Institution provinciale sans tabou et en objectivant les conséquences des options envisagées.

Les procédures de marché public ont mené à la désignation, en septembre 2017, d'une équipe de l'Université de Liège, dirigée par le Professeur Christian Behrendt, pour mener à bien ce projet.

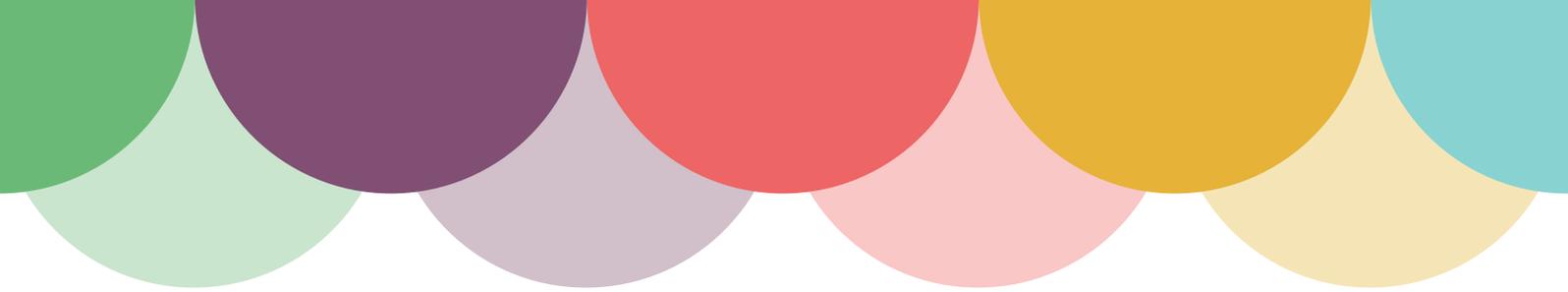
En novembre, le Professeur Behrendt et son équipe ont présenté aux membres du Conseil d'administration, un rapport intermédiaire de l'étude, qui, à ce stade, rappelait le contexte législatif dans lequel évoluent les Provinces et les possibilités de les faire évoluer à législation constante.

L'étude se présentera en quatre parties:

1. Introduction : rappel du cadre légal régissant les Provinces
2. Données statistiques : informations financières (2014-2016) et en personnel (2016)
3. Analyse des réponses à un questionnaire institutionnel d'auto-évaluation des politiques menées par les Provinces
4. Hypothèses d'avenir des Provinces wallonnes

L'étude doit permettre de dresser l'inventaire des évolutions possibles pour les Provinces, en se basant sur des données chiffrées et objectivées.

Sur cette base, l'APW souhaite ouvrir le dialogue avec ses partenaires institutionnels, en priorité avec la Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles et les Communes, pour aborder la question de l'évolution du paysage institutionnel francophone.



La matinée d'étude consacrée aux sanctions administratives communales

Le 10 mars 2017, l'Association des Provinces wallonnes, en collaboration avec les fonctionnaires sanctionneurs provinciaux wallons et bruxellois, organisait une journée d'étude consacrée aux sanctions administratives communales.

L'occasion d'échanger sur les pratiques de terrain et les mises en application concrète des différentes législations y relatives.

Les thèmes abordés étaient les suivants :

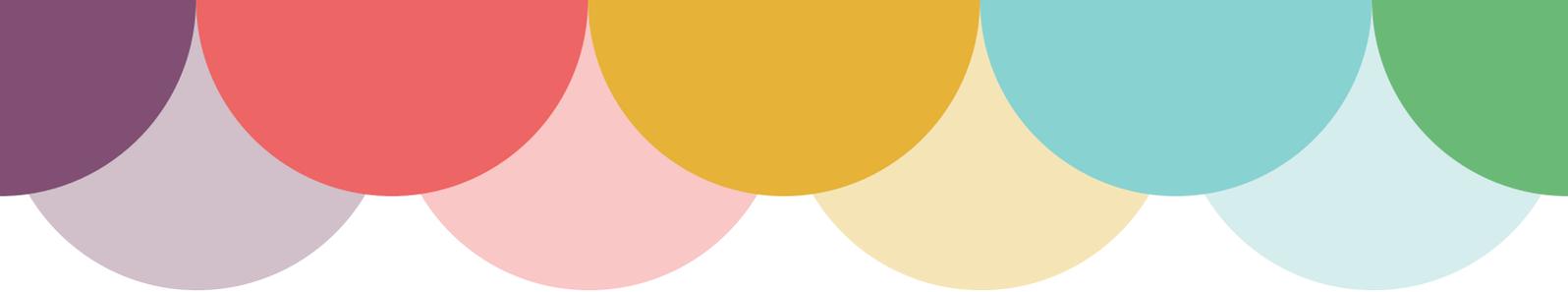
- thème 1: "La législation fédérale sur les SAC: état des lieux et perspectives". Intervenants: Ann De Backer (attachée au SPF Intérieur) et Bertrand de Buisseret (fonctionnaire sanctionneur communal) ;
- thème 2: "Infractions mixtes: vous avez dit cohérence?" Intervenants: Philippe de Koster (avocat général à la Cour de Cassation) et Philippe de Suray (fonctionnaire sanctionneur provincial) ;
- thème 3: "Les différentes législations SAC: entre objectifs et résultats". Intervenants: Angélique Buscherman (fonctionnaire sanctionnatrice provinciale), Vincent Maquinay (inspecteur principal à la Zone de police des Fagnes) et Sophie Delettre (première Echevine à la Ville de Spa) ;
- thème 4: "Arrêt et stationnement: partage d'expériences". Intervenants: Catherine Braet (directrice à la Zone de police Ouest-Bruxelles) ;
- thème 5: "Le rôle supracommunal des provinces en matière de SAC". Intervenants: Loïc Fossion (fonctionnaire sanctionneur provincial), Delphine Wattiez (fonctionnaire sanctionnatrice provinciale) et Cédric Willay (juriste et fonctionnaire sanctionneur suppléant).

Le PowerPoint de présentation de cette journée est disponible sur le site Internet de l'APW : www.apw.be

L'opération Place aux enfants

Le 21 octobre 2017 a eu lieu l'opération Place aux enfants, un peu partout en Wallonie et à Bruxelles. Organisée chaque troisième samedi d'octobre depuis 1995 par l'Association des Provinces wallonnes (APW), la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale (COCOF) et les provinces wallonnes, celle-ci constitue un projet fédérateur où « partage » et « échanges » sont les maîtres mots.

Il s'agit d'une action de sensibilisation des enfants à la citoyenneté, proposant aux enfants âgés de 8 à 12 ans de mieux comprendre la société dans laquelle ils évoluent et le rôle qu'ils ont à y jouer. Entièrement gratuite, elle permet également aux plus jeunes d'accéder à des lieux qui leur sont généralement fermés, encadrés par des accompagnateurs soucieux de susciter leur questionnement.



Durant cette journée, ils découvrent les acteurs œuvrant pour leur commune au quotidien, désireux de partager, avec eux, de manière active, leur métier, leur passion, leurs convictions... Ils véhiculent ainsi des valeurs importantes pour la vie en société, telles que le vivre-ensemble, l'échange, le partage, la solidarité, l'autonomie, la recherche du bien commun et la démocratie.

En 2017, l'opération a réuni 163 communes de Wallonie et de Bruxelles. Ce sont quelque 2 200 hôtes qui ont ouvert leurs portes à plus de 12 000 enfants, encadrés par environ 2 700 accompagnateurs. Le thème de cette année était « Venir d'ailleurs ».

Plus d'information sur le site Internet de l'opération : www.placeauxenfants.be



L'APW PARTICIPE

Tous les ans, l'APW participe à diverses actions permettant de mettre en avant l'Institution provinciale et les services qu'elle offre aux citoyens. Il s'agit d'événements tels que la Foire de Libramont ou le Salon des Mandataires, ainsi que de la participation de l'Association au soutien au volontariat.

Le soutien au volontariat

Depuis 2007, l'APW coordonne, au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, une action proposée par le Gouvernement fédéral et soutenue par la Loterie Nationale qui propose d'offrir gratuitement, aux petites associations, une assurance en responsabilité civile et accident corporel pour le personnel volontaire qu'elles occupent.

En 2017, ce sont plus de 130 000 bénévoles qui ont bénéficié de l'assurance gratuite, permettant ainsi à des activités sociales, culturelles et sportives de proximité de se tenir dans les meilleures conditions.

La Foire de Libramont

Du 28 au 31 juillet 2017 a eu lieu la Foire agricole, forestière et agroalimentaire de Libramont, gigantesque exposition en plein air, accueillant, chaque année, près de 220 000 visiteurs sur les 4 jours de Foire.

Comme chaque année, l'APW a coordonné la présence des Provinces du Brabant wallon, de Hainaut, de Liège et de Namur au sein d'un chapiteau de 600 m² idéalement situé, à côté de celui de la Province de Luxembourg, en face de l'Ardenne Joyeuse. L'opportunité, pour les provinces, durant quatre jours, d'y présenter le savoir-faire provincial en matière d'agriculture, d'horticulture et de soutien aux producteurs locaux.

Le Salon des Mandataires

Ce salon s'est tenu les 16 et 17 février 2017 au WEX de Marche-en-Famenne. Comme traditionnellement, sous le slogan « Les provinces sont là », l'APW et les cinq provinces wallonnes présentaient les missions essentielles de ces dernières ainsi que les services qu'elles rendent aux citoyens et aux communes. Des produits locaux ont également été proposés en dégustation.

Le Salon des Mandataires est également l'occasion de nouer des contacts utiles avec les mandataires locaux et régionaux.

7

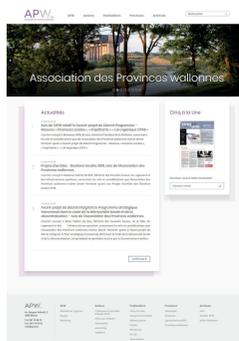
LES SUPPORTS D'INFORMATION

L'APW, c'est aussi...

Un bimestriel, « Cinq à la Une» (inscription via notre site Internet) :



Un site Internet www.apw.be :



Les sites Internet des provinces



<http://www.brabantwallon.be/>



<http://portail.hainaut.be/>



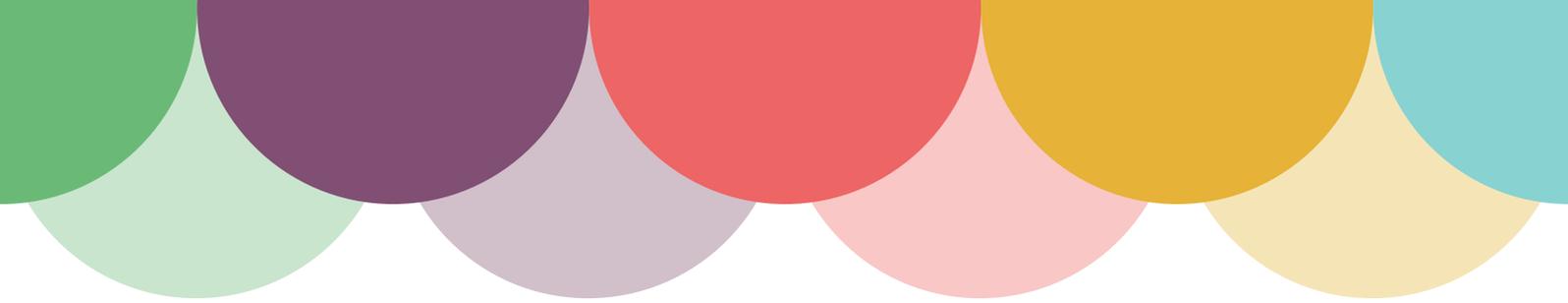
<http://www.provincedeliege.be/>



<http://www.province.luxembourg.be/>



<http://www.province.namur.be/>



8

EN BREF...

5 PROVINCES

1 MATINÉE D'ÉTUDE THÉMATIQUE

1 ÉTUDE UNIVERSITAIRE SUR LES HYPOTHÈSES
D'AVENIR DES PROVINCES WALLONNES

12 GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES

3 ORGANES DE GESTION & **26** ADMINISTRATEURS

10 AVIS RENDUS

UNE REPRÉSENTATION DANS **17** ORGANES

5 COLLABORATEURS